

Contribution  
de la CCI de la Corrèze

---

Le Président

**Monsieur Frédéric SOULIER**  
**Maire**  
**Mairie de Brive-la-Gaillarde**  
**Place de l'Hôtel-de-Ville**  
**19 312 Brive-la-Gaillarde Cédex**

**Pôle Etudes et Observation économique**

**Nos Réf. : 451/15 005**

Tulle, le 19 Octobre 2015

Monsieur le maire, *Monsieur Frédéric*

Dans le cadre de la consultation que vous organisez sur les priorités budgétaires de la Ville de Brive dans un contexte de baisse des dotations d'Etat, vous avez souhaité demander à notre Compagnie consulaire une contribution sur les arbitrages susceptibles d'être opérés en matière de développement économique.

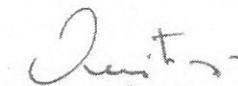
Nous vous remercions de nous avoir associés à cette réflexion.

Conformément à notre mission régalienne de représentation des entreprises commerciales, industrielles et de services auprès des pouvoirs publics, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint notre contribution.

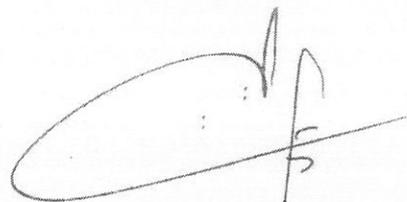
Cet avis résulte d'une réflexion conduite au sein d'un groupe de travail composé d'élus membres titulaires et a été validé le 16 Octobre dernier lors d'une réunion de bureau de notre Compagnie consulaire.

Vous trouverez également ci-joint un document de synthèse, que nous avons élaboré en 2012, présentant « Nos propositions pour un centre-ville plus dynamique ».

Vous souhaitant bonne réception de ce document, me tenant à votre entière disposition au sujet de cette contribution, je vous prie de croire, Monsieur le maire, à l'assurance de ma meilleure considération.



**Le Président,**



**Jean-Louis NESTI**

# CONTRIBUTION DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION DE LA VILLE DE BRIVE SUR LES PRIORITÉS BUDGÉTAIRES COMMUNALES

Octobre 2015

- La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze se prononce favorablement par rapport à la **démarche novatrice entreprise par la Ville de Brive dans le cadre de cette consultation concernant les priorités budgétaires** devant être définies pour 2016 et les années suivantes. Cette consultation auprès du grand public et des représentants socio-économiques permet en effet d'expérimenter une nouvelle manière de mener l'action politique en mettant en oeuvre la démocratie participative.
- Notre organisme consulaire salue la volonté exprimée par les élus de la Ville de Brive **de ne pas renforcer la pression fiscale**, que ce soit sur les ménages (ce qui devrait avoir un impact positif sur leur pouvoir d'achat, et donc notamment sur le secteur de l'immobilier et les activités tertiaires), ou **sur les entreprises** (ce qui est un facteur d'attractivité de nature à favoriser l'implantation de nouvelles activités, tout en agissant sur l'emploi et l'investissement).
- Dans un contexte en très forte évolution, marqué par :
  - La baisse du CA, de la rentabilité et de la trésorerie pour bon nombre d'entreprises depuis 2008, avec d'inévitables conséquences en termes d'emplois,
  - Des budgets contraints tant pour les collectivités que pour le réseau des CCI,
  - De nouvelles délimitations des régions posant la question de la proximité de l'action publique,

le document ci-après résume l'avis de notre organisme consulaire par rapport :

- aux thématiques proposées dans le questionnaire qui a été administré auprès du grand public du 1<sup>er</sup> juin au 4 juillet derniers.
- à nos priorités en matière de développement économique, que leur traduction opérationnelle relève du niveau communal ou de l'intercommunalité.

# 1. La ville au quotidien

● **Le logement est un élément majeur du cadre de vie.** La CCI de la Corrèze considère nécessaire de poursuivre et d'amplifier les programmes visant à **soutenir la construction neuve et la réhabilitation de logements correspondant aux attentes du marché.** (Cf Travaux de notre Observatoire de l'immobilier - 2015).

<p><b>Les déplacements dans la ville</b></p>	<p><i>Notre compagnie consulaire considère comme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- très prioritaire <b>l'amélioration de l'entretien de la voirie</b> (chaussée, trottoirs).</li> <li>- prioritaire <b>l'amélioration des transports en commun</b> (parking relais-navette, points de recharge bornes électriques).</li> </ul> <p><i>Il est primordial :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de proposer aux usagers de la ville suffisamment de <b>places de stationnement</b> (impact sur les activités tertiaires et sur l'immobilier).</li> <li>- de mettre en œuvre une <b>logistique urbaine</b> performante pour les livraisons.</li> <li>- d'installer des <b>bornes pour le rechargement des véhicules électriques</b>.</li> <li>- de proposer un <b>réseau de bus à l'échelle de l'unité urbaine</b>, en veillant à l'interconnexion avec le reste de la Grande Agglo.</li> </ul>
<p><b>L'environnement et le cadre de vie</b></p>	<p><i>La CCI de la Corrèze estime très prioritaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les actions visant à favoriser la <b>propreté des rues</b> (déjections canines, papiers, ordures ménagères).</li> <li>- <b>l'innovation en matière de collecte des déchets</b> (collecte et tri individuel des déchets alimentaires, déchetterie-recyclerie-ressourcerie...).</li> </ul> <p><i>Il apparaît nécessaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de conduire une campagne de sensibilisation et d'éducation du grand public sur ces aspects.</li> </ul>
<p><b>La ville numérique</b></p>	<p><i>Notre organisme consulaire considère comme :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- très prioritaire le <b>développement des bornes Wifi gratuites</b> en ville et dans les établissements publics.</li> <li>- prioritaire de favoriser <b>l'e-administration</b> (démarches, paiements en ligne).</li> </ul> <p><i>Il est par ailleurs indispensable :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'équiper la ville en <b> fibre optique</b>, afin de permettre en particulier aux entreprises de s'y connecter.</li> </ul>
<p><b>La sécurité au quotidien</b></p>	<p><i>La CCI de la Corrèze estime :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- très prioritaire l'installation des <b>caméras de vidéo protection sur l'espace public</b>.</li> <li>- prioritaire le développement de la présence de la <b>police municipale sur le terrain</b>.</li> </ul> <p><i>Il apparaît nécessaire en effet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de garantir la sécurité des particuliers et des entreprises, et ce, en coordination avec la <b>Police nationale</b>.</li> </ul>

## 2. La culture, le sport, les loisirs

<b>La culture et le sport</b>	<p><i>Notre compagnie consulaire considère comme très prioritaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le fait de privilégier <b>l'organisation d'événements</b> (fête de la musique, foire du livre, festivals, spectacles...).</li><li>- l'accueil des <b>événements sportifs exceptionnels</b> (championnat, coupes de France, d'Europe, du Monde...).</li><li>- l'accompagnement du <b>sport de haut niveau</b> (rugby, volley, basket, judo).</li></ul> <p><i>Il est primordial en effet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'organiser de telles manifestations, très positives en termes de <b>marketing territorial et de retombées socio-économiques</b>.</li><li>- d'inciter les entreprises locales au <b>mécénat</b> et au <b>sponsoring</b>. Ces actions renforcent les entreprises dans leur rôle sociétal, tout en leur permettant de bénéficier d'effets positifs, non seulement d'un point de vue fiscal, mais aussi en termes de ressources humaines, d'image et de marketing relationnel.</li><li>- d'appréhender <b>les complémentarités entre sport, culture et économie</b>, trois composantes permettant de créer un écosystème entrepreneurial attractif pour les entreprises et leurs salariés.</li></ul>
<b>La vie associative et locale</b>	<p><i>Pour la CCI de la Corrèze, est prioritaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- l'aide à l'organisation de <b>manifestations à caractère exceptionnel</b> (mise à disposition de locaux, matériel...).</li></ul> <p><i>Il apparaît nécessaire en effet :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- d'organiser de telles manifestations, également très positives en termes de <b>marketing territorial</b> et de <b>retombées socio-économiques</b>.</li></ul>

### 3. La ville solidaire

<p><b>Les personnes âgées</b></p>	<p><i>Notre compagnie consulaire considère comme prioritaires :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le <b>maintien à domicile</b> (portage de repas, soins infirmiers à domicile, équipe spécialisée Alzheimer, centre local d'information et de coordination...).</li> <li>- <b>l'aide aux personnes âgées dans leur vie quotidienne</b> (chèque taxis, petits dépannages à domicile...).</li> </ul> <p><i>Il nous semble important :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de rappeler l'existence localement de nombreuses <b>entreprises de services à la personne</b>, un secteur créateur d'emplois, qu'il est important de soutenir (partenariat Public/Privé...).</li> </ul>
<p><b>Les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap</b></p>	<p><i>La CCI de la Corrèze estime très prioritaires les actions en ce domaine. D'ailleurs, elle accompagne au quotidien les entreprises dans leurs travaux de mises aux normes.</i></p> <p><i>Deux points importants doivent toutefois être rappelés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les <b>demandes de dérogation</b> émanant des entreprises doivent être examinées sans à priori et avec discernement en prenant en compte les critères édictés dans le cadre de la réglementation (impossibilité technique, préservation du patrimoine architectural, conséquences des travaux sur la viabilité de l'établissement).</li> <li>- Certains entrepreneurs, dans un contexte de baisse du Chiffre d'affaires et de réduction des marges, ont besoin d'un <b>appui financier</b> pour la réalisation de ces travaux de mise aux normes.</li> </ul>
<p><b>L'action sociale</b></p>	<p><i>Notre compagnie consulaire considère comme prioritaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>L'aide à la mobilité</b> (carte, bus)</li> </ul> <p><i>En effet, il nous semble important :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de <b>favoriser en particulier la mobilité des personnes en recherche d'emploi.</b></li> </ul>

## CONCLUSION

➤ A la question 49 du questionnaire administré auprès du grand public, concernant les **5 domaines sur lesquels la Ville doit concentrer ses efforts**, notre compagnie consulaire se prononce sur les orientations suivantes (même si les 10 thématiques proposées sont toutes très importantes) :

- Les **actions favorisant les déplacements en ville**
- Les **actions en faveur de la ville numérique**
- Les **actions favorisant la sécurité à Brive**
- Les **actions en faveur de la vie associative et locale** (notamment dans les secteurs culturel et sportif)
- Les **actions en faveur de la jeunesse**

➤ A ces 5 thématiques, s'ajoutent bien évidemment celles spécifiquement liées au développement économique de notre territoire (Cf paragraphe 5 de cet avis).

➤ Sur ce sujet, les élus et les services de la Ville de Brive et de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive trouveront toujours en la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze une structure désireuse de travailler en partenariat, dans l'intérêt de nos entreprises et de notre territoire.





# Nos propositions pour un centre-ville plus dynamique

Brive 2012

- Courant avril 2012, la CCIT de la Corrèze a conduit une consultation auprès de représentants des commerçants et prestataires de services du **centre-ville de Brive**.
- Les membres élus de la CCIT de la Corrèze, avec l'appui des services techniques consulaires, émettent **31 propositions** en faveur des activités commerciales du centre-ville de Brive.
- Leur mise en oeuvre est envisagée dans un esprit constructif et de **partenariat étroit** entre la Ville de Brive, les commerçants/prestataires de services et la CCIT de la Corrèze.
- Au-delà de leur fonction première, les activités commerciales et de services jouent en effet un **rôle primordial dans la vie de la cité**.
- Le commerce et les services sont des éléments fondamentaux de **l'attractivité des coeurs de ville**.
- Pour cela, **les activités commerciales et les services de centre-ville doivent être soutenues**.
- Elles doivent également être étroitement **associées à toute politique urbaine et d'aménagement du territoire**.

## STATIONNER ET CIRCULER

Qui apparaît comme la priorité numéro 1 de Brive

### 1. Stationnement

- Aménager des places 20' et **ceinturer le centre-ville de parkings** (souterrains sous la place du XV Aout et à République, aérien à Massénat).
- Renforcer la **communication interactive** des parkings dès les 4 entrées de ville.
- **Valoriser** dans les médias les parkings existants, leurs tarifs et leurs praticités.
- Permettre aux commerçants d'offrir à leurs clients du stationnement (en négociant des tarifs préférentiels sur des **chèques parkings**, par exemple).

### 2. Multi-modalité

- Créer une **navette** de centre-ville et une à l'Ouest (avec un parking relais) dont la fréquence n'excéderait pas 15 minutes.
- Proposer un **nouveau plan de circulation**, poursuivre la concertation et apporter les modifications nécessaires.

### 3. Logistique urbaine

- Concevoir et mettre en œuvre une **idée innovante de service à la clientèle** en matière de « logistique » afin de favoriser les achats en centre-ville.
- Mettre en œuvre un **Schéma de livraison pour les professionnels** grâce aux actions proposées dans l'étude logistique menée par la CCI et l'Agglo.

## VALORISER L'ENVIRONNEMENT URBAIN

### 1. Patrimoine historique

- **Mettre en valeur notre patrimoine bâti** : communication harmonisée sur les bâtiments historiques.
- Créer un **cheminement piétonnier** avec une carte pour les touristes et un local d'informations sur la place de la collégiale.

### 2. Patrimoine commercial

- Travailler sur le **remembrement** des locaux commerciaux, l'**équilibre** franchises/commerces indépendants et **mettre à jour le Document d'Aménagement Commercial**.
- **Développer l'attractivité** en permettant l'installation d'enseignes « locomotives », notamment alimentaires.
- Soutenir le commerce dans sa **mise aux normes en matière d'accessibilité** (obligation légale avant le 1<sup>er</sup> janvier 2015).

### 3. Patrimoine du « bon vivre »

- Mettre à disposition des chalands du **mobilier urbain** en aménageant des lieux de vie.
- **Renforcer le fleurissement** du centre-ville et harmoniser celui-ci sur toutes les rues.
- **Améliorer la collecte des déchets** en centre-ville (en particulier les cartons, palettes et autres suremballages) et sur le marché.
- **Poursuivre la politique de l'habitat ancien** en centre-ville (OPAH à maintenir).
- **Travailler en partenariat** avec les associations de commerçants non sédentaires représentatives pour dynamiser le centre-ville.

## COMMUNIQUER ET ANIMER

### 1. Communication collective

- **Développer l'attractivité** de Brive à l'extérieur par une campagne de communication sur le thème « Le centre-ville de Brive : une véritable galerie marchande à ciel ouvert ».

### 2. Valorisation de chaque point de vente

- Promouvoir les commerçants par le biais des **nouvelles technologies**.
- Communiquer sur les **bonnes pratiques** des commerces (qualité de l'accueil, respect du développement durable, travail en circuit court pour les commerçants non sédentaires...).
- Travailler l'**attractivité des points de vente** (design, aménagement, positionnement ...).

### 3. Services à la clientèle

- S'appuyer sur l'expérience réussie de Shopping Plaisir pour **développer l'amplitude horaires** (tous les jours de l'année).
- Mettre en œuvre une **opération commerciale commune**.
- Réfléchir à une **carte de fidélité avec un fichier clients** commun.

## ETRE INFORMÉ ET TRAVAILLER ENSEMBLE

### 1. Informations sur les évolutions du commerce en centre-ville

- Inciter les commerces à adhérer et prendre en compte les **outils d'analyse et de veille** disponibles (comptages piétonniers, baromètre...).
- Mettre en place une **analyse des flux commerciaux** de la ville et du département.
- S'appuyer sur des **expériences innovantes réussies** dans des villes comparables (Albi, Auch, St Etienne...) et s'en inspirer.

### 2. Echanges et synergies

- Mettre en place des **outils d'échanges entre commerçants** par le biais d'un forum sur le net.
- **Créer des synergies et une harmonisation** avec les quartiers à proximité (gare, Caserne Brune...).
- **Créer des initiatives** avec le théâtre, le CABCL, l'aéroport... voire avec les zones commerciales de périphérie.



## 4. L'enfance, l'éducation et la jeunesse

- La CCI de la Corrèze laisse le soin aux structures dont c'est le métier de s'exprimer sur les thématiques suivantes : l'école primaire et le temps périscolaire, le temps des vacances, l'aide aux familles.

<b>La jeunesse et les étudiants</b>	<p><i>Notre compagnie consulaire estime très prioritaire :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- le fait d'informer et d'accompagner les jeunes dans leurs <b>parcours de formation et de recherche d'emploi</b> (cité des métiers, service information jeunesse...).</li></ul> <p><i>Il est primordial en outre :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- de <b>soutenir et développer l'enseignement supérieur</b> à Brive, ce qui permet notamment de former aux compétences dont ont besoin les entreprises du territoire.</li></ul>
-------------------------------------	--

## 5. Le développement économique

La Loi NOTRe promulguée le 7 Août dernier renforce le pouvoir des Régions et des intercommunalités en matière de développement économique. Que les priorités énoncées ci-dessous relèvent du niveau communal ou de l'intercommunalité, notre compagnie consulaire saisit l'opportunité offerte par cette contribution afin de rappeler un certain nombre de leviers qui lui semblent essentiels :

- **Soutien à l'investissement public et privé :**

- En tant que représentant des entreprises auprès des pouvoirs publics, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Corrèze attire l'attention sur la situation difficile dans laquelle se trouvent nombre d'entre-elles depuis maintenant 7 ans. Dans ce contexte socio-économique compliqué, et malgré la chute des dotations d'Etat aux collectivités, il est important de **soutenir l'investissement, qu'il soit public ou privé.**

- **Commande publique :**

- Dans ce contexte difficile pour les entreprises et les collectivités, il est primordial également, dans le respect bien évidemment de la réglementation sur les marchés publics, de bien **prendre en compte l'offre locale dans la commande publique.**

- **Dynamisation du centre-ville de Brive :**

- Notre compagnie consulaire réaffirme la nécessité de concevoir le **développement du territoire à l'échelle de l'agglomération tout en agissant de manière spécifique pour le centre-ville de Brive** (Cf Nos propositions pour un centre-ville plus dynamique, 2012).

- **Equipements structurants en matière économique :**

- Enfin, notre compagnie consulaire souhaite que les économies réalisées sur le fonctionnement de la collectivité contribuent à **reconstituer une marge financière permettant de réaliser les équipements structurants indispensables au territoire** (Cf les grands projets à court et moyen termes 2015/2016 listés en Annexe 4 de la Convention de partenariat CABB/CCI de la Corrèze signée en Mars 2015). La commune de Brive bénéficie en effet d'une conjonction d'éléments favorables à la poursuite de son développement :

- o du foncier disponible devant toutefois être aménagé (ZA de Brive-Laroche et ZA du Nord de Brive),
- o un site en reconversion (casernes Brune),

- o l'immeuble consulaire sur lequel un projet de centre des congrès est à l'étude,
- o l'élargissement du périmètre de l'agglomération du Bassin de Brive (vision globale en termes d'aménagement du territoire, renforcement de son influence),
- o la création de la nouvelle grande région offrant des perspectives de développement pour le bassin de vie Brive/Terrasson-la-Villedieu.

#### ● Développement de l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne :

► Parmi les équipements structurants renforçant l'attractivité de notre territoire figure **l'aéroport Brive Vallée de la Dordogne** inauguré en Juillet 2010 et qui a transporté en 2014 plus de 70 000 passagers.

Les priorités doivent selon nous être les suivantes :

- o Poursuite de la ligne régulière Brive-Paris.
- o Exploitation de cette ligne équilibrée (sans financement nécessaire de l'Etat) dans le cadre de la nouvelle Obligation de Service Public (OSP) à compter de 2018.
- o Elargissement de la zone de chalandise aux villes de Figeac, Cahors et Périgueux.
- o Maintien des liaisons internationales exploitées par des compagnies low cost.
- o Développement raisonné de nouvelles lignes.
- o Maîtrise des coûts.

#### ● Autres équipements structurants :

► Rappelons également en matière d'équipements structurants que notre compagnie consulaire a réalisé en partenariat avec l'Agglomération du Bassin de Brive :

- o Une étude d'opportunité et de faisabilité d'un **centre routier** dans le Bassin de Brive (en 2013, avec Territoires).
- o Une étude concernant une relance du **fret ferroviaire par le transport combiné** dans le Bassin de Brive (en 2014, dans le cadre d'un appel à projets lancé par l'Etat, la Région Limousin et l'ADEME).
- o De même, se pose désormais la question de l'opportunité et de la faisabilité d'une **gare routière** dans le cadre de la libéralisation du transport par autocars.

#### ● Anticipation et maîtrise du foncier :

► La **maîtrise du foncier à vocation économique** constitue un autre élément fondamental en matière de performance des territoires. Compte-tenu des délais inhérents à l'aménagement de Zones d'Activités, il est important d'ors et déjà **d'anticiper les besoins futurs en poursuivant une politique d'acquisition foncière** ambitieuse afin de pouvoir accueillir des implantations d'entreprises, dès lors que sera achevée la commercialisation des ZA restant à aménager citées plus haut.

#### ● Promotion territoriale :

► Dernier point, Brive et son bassin bénéficient **d'atouts incontestables en raison de leur localisation** :

- o Un **positionnement géostratégique** au carrefour des axes européens Nord/Sud et Est/Ouest, grâce au croisement autoroutier A20 et A89, de nature à favoriser notamment les activités de transports et de logistique (développement du e-commerce).
- o Un **positionnement touristique** exceptionnel lié en particulier aux sites de la Vallée de la Dordogne et de la Vallée de la Vézère.

Toutefois, le développement de Brive et de son bassin est pénalisé par un incontestable **déficit d'image**, impliquant l'impérieuse nécessité de poursuivre et d'amplifier une politique ambitieuse en matière de **promotion territoriale**, que ce soit au sein de l'hexagone mais aussi au plan international, à commencer par le niveau européen. L'intégration des **supports web** dans les pratiques de communication territoriale, notamment par l'intermédiaire des **réseaux sociaux**, permet désormais des gains d'efficacité sans précédent dans un contexte de budgets contraints.